



GUIDE

POUR LES FAMILLES IMMIGRANTES
NOUVELLEMENT ARRIVÉES

NIVEAU
SECONDAIRE



Centre
de services scolaire
de Sorel-Tracy

Québec

Table des matières

Introduction	3
Le système de l'éducation au Québec	4
La mission de l'école québécoise.....	4
Le Centre de services scolaire de Sorel-Tracy	5
Les valeurs de l'école québécoise	6
Le personnel scolaire.....	7
Le personnel scolaire (suite)	8
Le personnel scolaire (suite)	9
Transport	10
Dîner.....	10
Frais scolaires et matériel scolaire	11
Horaire des cours	11
Calendrier scolaire	12
L'agenda scolaire	14
Mozaïk portail parents	14
Communication avec les enseignants	14
L'école secondaire	15
Voici les cours préalables pour l'obtention du DES	15
Les domaines d'apprentissage.....	16
Activités parascolaires	17
Récupération midi ou études dirigées	17
Reprise d'examen.....	17
Absences et retards.....	17
Le bulletin.....	18
Implication des parents.....	21
Références.....	22

Introduction

Ce guide a été conçu pour les parents d'élèves immigrants nouvellement arrivés au Québec. Le Centre de services scolaire de Sorel-Tracy a créé ce guide d'accueil pour vous aider entre autres à comprendre le fonctionnement de l'école québécoise.

L'intégration des nouveaux élèves est une préoccupation pour chacune des écoles du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy. Notre organisation favorise l'intégration directement en salle de classe régulière, avec un soutien linguistique pour amener l'élève à être le plus rapidement à niveau, afin de suivre le programme des élèves de son groupe d'âge.

Le système de l'éducation au Québec

Le système d'éducation se compose de plusieurs niveaux : l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et secondaire, les études collégiales, les études universitaires et la formation postdoctorale.

Au Québec, l'État de même que l'[école publique](#) sont neutres en matière de religion.

Il existe également des écoles gouvernementales et un réseau d'établissements privés autorisés par le gouvernement du Québec qui offrent des programmes d'études reconnus.

Pour en savoir plus, vous pouvez visiter le site web du [ministère de l'Éducation](#).

Vous pouvez également consulter la [Loi sur l'instruction publique](#), loi qui stipule, entre autres, qu'il y a obligation de fréquentation scolaire jusqu'à l'âge de 16 ans.

La mission de l'école québécoise

La mission de l'école québécoise s'articule autour de trois axes : instruire, socialiser et qualifier.

Instruire

pour permettre à l'élève d'acquérir des connaissances, des habiletés et des attitudes nécessaires pour comprendre le monde, trouver sa place et continuer à apprendre tout au long de sa vie.

Socialiser

pour apprendre à vivre ensemble dans le respect et la tolérance. L'école enseigne ainsi les normes qui régissent la société et les valeurs fondamentales sur lesquelles s'appuie la collectivité.

Qualifier

pour obtenir une certification qui favorisera l'insertion professionnelle après les études. L'école doit pouvoir offrir différents cheminements scolaires qui prennent en compte les champs d'intérêt et les aptitudes de l'élève.

Le Centre de services scolaire de Sorel-Tracy

À propos du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy

Créée en 1998 de la fusion des commissions scolaires de Sorel et de Tracy, le Centre de services scolaire de Sorel-Tracy dispense des services éducatifs francophones à une clientèle jeune et adulte sur le territoire de la MRC de Pierre-de-Saurel, située en bordure du fleuve Saint-Laurent, des rivières Richelieu et Yamaska. Cette vaste plaine de la région de la Montérégie-Est regroupe douze municipalités, en milieux rural et urbain. En 2021, elle compte plus de 51 800 habitants et elle s'étend sur plus de 595 km.

Notre mission

Le Centre de services scolaire de Sorel-Tracy a pour mission d'organiser les services éducatifs prévus par la *Loi sur l'instruction publique* et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement. Il a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région.



Pour en savoir plus, vous pouvez visiter le site web du [Centre de services scolaires de Sorel-Tracy](#).

Vous pouvez également consulter son [Plan d'engagement vers la réussite 2023-2024](#).

Les valeurs de l'école québécoise

Un certain nombre de valeurs importantes véhiculées par la société québécoise le sont également dans le milieu scolaire. De plus, chaque école possède un projet éducatif qui reflète les valeurs qu'elle encourage.

Le Québec se définit comme une société francophone, inclusive, démocratique et pluraliste qui permet à chaque citoyen de s'exprimer dans le respect des valeurs démocratiques. À l'école, on apprend à devenir un bon citoyen. Aussi, elle encourage la participation des élèves et de leurs parents à la vie scolaire et communautaire.

L'autonomie, la prise de parole et la coopération sont des valeurs importantes à l'école. Ce sont aussi des valeurs qui sont très utiles sur le marché du travail.

Le principe d'égalité entre les femmes et les hommes est inscrit dans la Charte des droits et libertés de la personne du Québec et est respecté dans les établissements scolaires.

Le respect est une valeur importante et universelle qui s'exprime à travers différents comportements :

- la politesse;
- le respect des consignes données par l'enseignant;
- le respect des autres élèves.



Le personnel scolaire

Directeur

- Assure la qualité des services éducatifs afin de favoriser la réussite des élèves.
- Favorise la concertation entre les parents, les élèves et le personnel.

Secrétaire

- Accueille les personnes qui entrent dans l'école.
- Donne des informations sur le fonctionnement de l'école, son personnel et les différents services offerts.

Enseignant

- Accompagne les élèves dans leurs apprentissages par un enseignement de qualité.
- Répond à vos questions concernant le cheminement de votre enfant.

Tuteur

- Accompagne un groupe d'élèves au regard de leur engagement scolaire.

Enseignant en francisation

- Soutient les élèves allophones dans leur apprentissage de la langue française.

Psychoéducateur

- Intervient auprès des élèves vivant des difficultés d'adaptation et de comportements.
- Évalue différentes problématiques et propose des solutions propres aux besoins de chacun à qui il vient en aide.



Le personnel scolaire (suite)

Orthopédagogue

- Soutient les élèves qui rencontrent des difficultés d'apprentissage ou qui apprennent différemment.
- Aide les élèves à surmonter leurs difficultés académiques.

Animatrice en vie spirituelle et engagement communautaire

- Offre un service de dépannage alimentaire et de matériel scolaire.
- Informe sur les ressources disponibles dans la région.

Conseiller en orientation scolaire

- Accompagne l'élève dans son choix de de formation et son choix de carrière.

Technicien en éducation spécialisée

- Facilite l'intégration sociale et l'adaptation des élèves qui présentent des troubles d'adaptation, de comportement ou d'apprentissage.

Technicien en travail social

- Accompagne les élèves qui présentent des problèmes d'ordre personnel, familial et social.



Le personnel scolaire (suite)

Infirmier scolaire

- Fournit des services préventifs aux élèves.
- Organise la campagne de vaccination.

Policier en milieu scolaire

- Effectue de la prévention.

Agent de bienveillance / surveillant

- Accompagne et surveille les élèves à l'heure du dîner, lors des pauses et veille à leur sécurité.

Concierge et ouvrier

- S'occupe de l'entretien de l'école.

Transport

Règle générale, l'élève ayant droit au transport scolaire est celui pour qui la distance entre sa résidence et l'école est à plus de 1,6 km.

[L'Info-autobus](#) vous permet de savoir si votre enfant est admissible au transport scolaire et de connaître l'information détaillée relative à son transport :

- Parcours d'autobus
- Heures
- Lieux d'embarquement et de débarquement

Il est conseillé d'arriver à l'arrêt **10 minutes avant l'heure prévue** du passage de l'autobus. Il n'y a pas d'autobus qui assure le transport sur l'heure du dîner.



Dîner

L'élève peut dîner à l'école ou chez lui. S'il dîne à l'école, il doit apporter son lunch ou acheter son repas à la cafétéria. L'élève peut apporter un lunch froid ou un lunch qui pourra faire réchauffer. L'école dispose de plusieurs fours à micro-ondes.

Frais scolaires et matériel scolaire

Au Québec, les enfants ont le droit à l’instruction publique gratuite. L’éducation est gratuite jusqu’aux études postsecondaires, mais le matériel scolaire et l’accès à certains services ne le sont pas. Il faut donc prévoir un budget à cet effet.

- L’école fournira une liste de matériel à acheter. Ces listes sont d’ailleurs disponibles sur le site web du [Centre de services scolaire](#). (il suffit de sélectionner l’école que votre enfant fréquente) Il est important que l’élève ait toujours son matériel en bon état, et ce, chaque jour.
- Un compte scolaire est facturé par l’établissement scolaire pour l’achat de cahiers d’exercices et de matériel complémentaire que votre enfant utilisera au cours de l’année scolaire ainsi que pour la surveillance du dîner.

Les familles qui vivent avec des difficultés financières peuvent s’adresser à la direction ou à des organismes communautaires de la région tels que le [CAB](#) et [LE GESTE](#).

Des manuels scolaires et des livres de bibliothèque sont prêtés aux élèves pour les aider dans leurs apprentissages. Comme ces livres appartiennent à l’école, ils doivent rester propres et remis en bon état à la fin de l’année scolaire.

Horaire des cours

Les élèves ont des cours du lundi au vendredi et ont un horaire sur un cycle de 9 jours. Un jour d’école compte deux périodes le matin et deux périodes l’après-midi. Les périodes sont d’une durée de 75 minutes. Des activités parascolaires (sport, études dirigées, etc.) peuvent être proposées en dehors des heures de cours.

Calendrier scolaire

L'année scolaire débute habituellement à la fin d'août et se termine à la fin de juin, ce qui fait un total de 180 jours de classe.

Les congés

Plusieurs congés s'échelonnent durant l'année :

- deux semaines autour du 25 décembre et du 1er janvier;
- une « semaine de relâche » en début du mois de mars;
- cinq congés fériés.

AVRIL 2024

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1 ¹	2 ³	3 ⁴	4 ⁵	5 ⁶	6
7	8 ⁷	9 ⁸	10 ⁹	11 ¹	12 ²	13
14	15 ³	16 ⁴	17 ⁵	18 ⁶	19 ²	20
21	22 ⁷	23 ⁸	24 ⁹	25 ¹	26 ²	27
28	29 ²	30 ³				

Sur le calendrier scolaire, les congés sont encerclés.

Les journées pédagogiques

Le calendrier scolaire comprend vingt journées pédagogiques. Durant ces journées, les enseignants ont des rencontres de travail ou des séances de formation et les élèves sont en congé.

AVRIL 2024

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1 ¹	2 ³	3 ⁴	4 ⁵	5 ⁶	6
7	8 ⁷	9 ⁸	10 ⁹	11 ¹	12 ²	13
14	15 ³	16 ⁴	17 ⁵	18 ⁶	19 ²	20
21	22 ⁷	23 ⁸	24 ⁹	25 ¹	26 ²	27
28	29 ²	30 ³				

Sur le calendrier scolaire, les journées pédagogiques sont encadrées par un carré noir.

Fermeture des établissements scolaires

Pour différentes raisons, les établissements scolaires peuvent fermer : tempêtes, verglas, situations exceptionnelles (panne d'électricité, bris de chauffage, etc.).

Si tel est le cas, un bandeau d'alerte est affiché au haut de la page d'accueil de notre [site Web](#) annonçant la fermeture des établissements. Le message est aussi publié sur notre page [Facebook](#).

L'information est également relayée par différents médias, notamment:

- CJSO radio
- Sur le site de Radio-Canada
- À l'émission *Salut Bonjour!* de TVA

Les journées pédagogiques conditionnelles

Par exemple, si les établissements scolaires ferment une journée à cause d'une tempête de neige, cette journée sera reprise lors d'une journée pédagogique conditionnelle.

AVRIL 2024

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1 ¹	2 ³	3 ⁴	4 ⁵	5 ⁶	6
7	8 ⁷	9 ⁸	10 ⁹	11 ¹	12 ²	13
14	15 ³	16 ⁴	17 ⁵	18 ⁶	19	20
21	22 ⁷	23			26	27
28	29 ²	30 ³				



Sur le calendrier scolaire, les journées pédagogiques conditionnelles sont encadrées par un carré gris.

L'agenda scolaire

C'est un outil d'organisation pour l'élève qui lui permet de faire la planification et le suivi de ses travaux. En feuilletant l'agenda, on peut découvrir une section définissant le code de vie, c'est-à-dire les règlements en vigueur à l'école. Il s'agit d'un contrat conclu entre l'école, l'élève et ses parents. Ce code est très important, car il permet de bien vivre ensemble, ce qui contribue à la réussite scolaire. Des règles comme l'assiduité et la ponctualité y figurent. Le non-respect des règlements sera sanctionné. Les sanctions sont indiquées dans le code de vie et varient selon la gravité du comportement.



Mozaïk portail parents

Le bulletin de votre enfant sera disponible sur le site Internet [Mozaïk portail parents](#). Vous pouvez consulter le [Guide Mozaïk portail parents](#) qui vous présentera, entre autres, la procédure à suivre pour créer votre compte et pour compléter les informations de sécurité.

Vous pourrez trouver sur le site Internet les dates d'examens et les résultats scolaires de votre enfant.

Communication avec les enseignants

La communication avec les enseignants se fait principalement par courriel, courriel qui se retrouve sur [Mozaïk portail parents](#).

L'école secondaire

Le secondaire compte 5 années. Il est divisé en deux : le premier et le deuxième cycle.

Le premier cycle compte le 1^{er} secondaire et le 2^e secondaire.

Le deuxième cycle compte le 3^e secondaire, le 4^e secondaire et le 5^e secondaire.

A la fin de son 5^e secondaire, s'il satisfait aux exigences, l'élève obtient son diplôme d'études secondaires (DES).



Voici les cours préalables pour l'obtention du DES

Le ministère de l'Éducation du Québec décerne le diplôme d'études secondaires (DES) à l'élève qui a accumulé au moins 54 unités de la 4^e secondaire ou de la 5^e secondaire.

Parmi ces unités, il doit avoir au moins 20 unités de la 5^e secondaire et les 20 unités suivantes :

.....
6 unités de la langue d'enseignement de la 5^e secondaire

.....
4 unités de la langue seconde de la 5^e secondaire

.....
4 unités d'histoire du Québec et du Canada de la 4^e secondaire

.....
4 unités de mathématique de la 4^e secondaire

.....
4 unités de science et technologie de la 4^e secondaire

ou

6 unités d'applications technologiques et scientifiques de la 4^e secondaire

.....
2 unités d'art de la 4^e secondaire

.....
2 unités d'éthique et culture religieuse de la 5^e secondaire

ou

2 unités d'éducation physique et à la santé de la 5^e secondaire

Les domaines d'apprentissage

Domaine du développement personnel :

Comprend les cours d'éducation physique et culture et citoyenneté québécoise



Domaine des langues :

Comprend les cours de français, d'anglais et d'espagnol

Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie :

Comprend les cours de mathématique et de la science et technologie

Domaine de l'univers social :

Comprend les cours de géographie et d'histoire et éducation à la citoyenneté

Domaine des arts :

Comprend les cours d'art dramatique, d'art plastique, de musique et de danse

Activités parascolaires

Des activités sont fréquemment organisées sur l'heure du dîner ou après l'école par différents comités. Il peut s'agir d'activités sportives, artistiques, etc.

Récupération midi ou études dirigées

C'est l'occasion, pour l'élève qui a été absent à un cours ou qui vit des difficultés, de poser des questions et de rattraper les notions manquées ou non acquises.

Reprise d'examen

L'élève absent à un examen devra le reprendre à une date ultérieure. Il faut savoir qu'en cas d'absence, le parent se doit d'en aviser l'école. Un élève qui s'absente lors d'un examen doit avoir une raison valable : rendez-vous, maladie, raisons familiales, etc.

Absences et retards

Lorsque votre enfant est absent ou en retard, vous pouvez signaler son absence par [Mozaïk portail parents](#) ou en communiquant par téléphone avec l'agent de bienveillance / surveillant.



Le bulletin

Tout au long de l'année scolaire, votre enfant sera évalué de différentes façons, ce qui vous permettra de suivre la progression de ses apprentissages.

Une première communication officielle sur son cheminement vous parviendra au plus tard le 15 octobre.

Un bulletin scolaire de l'élève est émis à la fin de chaque étape scolaire. On y retrouve les résultats scolaires des disciplines enseignées.

- 1er bulletin: au plus tard le 20 novembre;
- 2e bulletin: au plus tard le 15 mars;
- 3^e bulletin : au plus tard le 10 juillet.

À la remise du premier bulletin, l'école organise une rencontre qui permet aux parents d'échanger avec les enseignants sur les réussites et les difficultés de leur enfant. Lors des rencontres, il est possible de vous faire accompagner par une personne de votre entourage pour qu'elle serve d'interprète.

Il est important de savoir qu'en dehors de ces rencontres, il est possible de communiquer avec l'enseignant, et ce, tout au long de l'année.

Si votre enfant connaît peu ou pas le français (à l'oral, en lecture ou en écriture), il sera intégré dans un groupe avec des élèves de son âge et il recevra des services de soutien à l'apprentissage du français par le service de francisation du centre de services scolaire. Le Ministère de l'Éducation du Québec a bâti un programme appelé « Intégration linguistique scolaire et sociale » qui permettra à votre enfant d'apprendre le français.

Si le manque de connaissances de la langue française ne permet pas d'évaluer objectivement les compétences visées par les différents programmes disciplinaires, votre enfant sera en bulletin ILSS pour certaines disciplines. Il aura donc le temps d'acquérir un certain niveau de maîtrise qui lui permettra de mieux démontrer ses compétences ultérieurement. Lorsque son niveau d'acquisition de la langue le permettra, il poursuivra avec un bulletin régulier qui lui permettra d'accumuler ses unités pour l'obtention de son diplôme d'études secondaires. Plus de détails vous seront fournis, en cours d'année, par l'enseignant de votre enfant.

Voici un exemple de bulletin ILSS (Intégration linguistique scolaire et sociale)

Les résultats indiqués sont A, B, C ou D.

		BULLETIN SCOLAIRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PREMIER CYCLE Année scolaire 2023-2024				
École secondaire Bernard-Gariépy		Centre de services scolaire de Sorel-Tracy				
Français, langue d'enseignement, intégration et francisation				2^e secondaire		
Matière : 132F200 Enseignant(e) :				Étape 1	Étape 2	Étape 3
Lire						
Écrire						
Communiquer oralement						
Résultat disciplinaire						
Absences				Étape 1: <u>0</u> Étape 2: <u>0</u>		
A L'élève dépasse les exigences qui lui sont fixées. B L'élève satisfait clairement aux exigences qui lui sont fixées. C L'élève satisfait minimalement aux exigences qui lui sont fixées. D L'élève ne satisfait pas aux exigences qui lui sont fixées.						
Commentaires :						

Voici un exemple de bulletin régulier de l'enseignement secondaire

Les résultats sont indiqués en pourcentage. La note de passage est de 60%.

 <p>École secondaire Bernard-Gariépy</p>	<p>BULLETIN SCOLAIRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PREMIER CYCLE Année scolaire 2023-2024</p>	<p>Centre de services scolaire de Sorel-Tracy Québec</p>						
<p>École secondaire Bernard-Gariépy</p>		<p>Centre de services scolaire de Sorel-Tracy</p>						
<p>2. RÉSULTATS</p>								
Français, langue d'enseignement	1 ^e secondaire				2 ^e secondaire			
Matière : 132208	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Résultat final	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Résultat final
Enseignant(e) :								
Lire								
Écrire								
Communiquer oralement								
Résultat disciplinaire								
Moyenne du groupe								
Unités								
Absences	Étape 1: 0	Étape 2: 0	Étape 3: 0		Étape 1: 0	Étape 2: 5	Étape 3: 0	
<p>Commentaires :</p>								

Implication des parents

Conseil d'établissement (CÉ)

Le conseil d'établissement est un comité où toutes les décisions importantes concernant l'école et les élèves sont prises. Le CÉ est composé de représentants élus par l'assemblée des parents de l'école, de membres de la communauté, d'enseignants et autres membres du personnel de l'école. Le CÉ adopte notamment le projet éducatif de l'école ainsi que son budget annuel et approuve une foule de propositions déterminantes dans la conduite des activités de l'école.

Comité de parents du Centre de services scolaire

Le comité, composé de parents, a le rôle de promouvoir la participation parentale en éducation, à tous les niveaux, et de donner son avis sur divers sujets qui concernent le fonctionnement du centre de services scolaire. Le CP agit aussi à titre de porte-parole des parents auprès du centre de services scolaire. Il est formé d'un représentant des parents de chaque école et d'un représentant des parents d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Références

Ministère de l'éducation du Québec

www.education.gouv.qc.ca

www.quebec.ca/education/etudier-quebec/systeme-education

Loi sur l'instruction publique

www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/i-13.3

Centre de services scolaire de Sorel-Tracy

www.cssst.gouv.qc.ca

Mozaïk Portail Parents

www.portailparents.ca/accueil/fr/

Fédération du personnel de soutien scolaire (CSQ)

[Technicienne ou technicien de travail social | FPSS-CSQ – Fédération du personnel de soutien scolaire \(CSQ\) \(lacsq.org\)](http://Technicienne%20ou%20technicien%20de%20travail%20social%20-%20FPSS-CSQ%20-%20F%C3%A9d%C3%A9ration%20du%20personnel%20de%20soutien%20scolaire%20(CSQ)%20(lacsq.org))

Centre de services scolaire de la Capitale

Guide pour l'accueil des familles immigrantes nouvellement arrivées

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

[Le-tutorat-au-secondaire-Cadre-de-reference.pdf \(ctreq.qc.ca\)](#)

[2023-04-21_CSDGS-Guide-accueil-nouveaux-arrivants-secondaire_VF.pdf \(gouv.qc.ca\)](#)